Chaque année, à travers le monde, la **Journée internationale des personnes handicapées** se tenant le 3 décembre a pour objectif de **sensibiliser les sociétés aux droits des personnes handicapées** dans tous les aspects de la vie (vies politique, sociale, économique et culturelle). Depuis 2006, la Convention relative aux droits des personnes handicapées a permis de nombreuses avancées. Toutefois, des difficultés sont toujours d'actualités et **seulement 15 % des** Objectifs de développement durable **[1] ont été atteints à ce jour**, alors que l'horizon est fixé à 2023.

Perte de vision et vie quotidienne

En France, **près de 2 millions de personnes sont aveugles ou malvoyantes**. Dans le monde, ce ne sont pas moins de 2,2 milliards de personnes qui sont concernées par une déficience visuelle, de près ou de loin.

Dans son dernier Rapport mondial sur la vision [2], édité en 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé définit le handicap visuel [3] comme les *« déficiences, limitations et restrictions auxquelles une personne atteinte d'une affection oculaire se voit confrontée dans ses interactions avec son environnement physique, social ou attitudinal. »* et donne des recommandations en matière notamment de soins oculaires.

Les effets de la perte de vision varient d'une personne à une autre et se différencient notamment selon les modifications de la résolution, de la vision panoramique et de la détection des contrastes par la personne.* Ainsi, une déficience visuelle peut avoir une multitude de conséquences, notamment pour **la santé et le bien-être** de la personne, tels que :

- Moins de contact social, voire un isolement social.
- Détresse psychologique, risque de dépression et déclin cognitif.
- Perte de mobilité et, de fait, d'autonomie.
- Difficulté à recevoir de l'information écrite compte tenu de l'inaccessibilité de son format de diffusion.
- Problématiques d'accès aux soins et d'échanges notamment avec son professionnel de santé.

Il y a de nombreux enjeux à sensibiliser tous les publics à l'importance de la communication, de l'accessibilité (lieux et services publics, numérique, de la santé, de l'information, du logement, et tant d'autres champs de la vie encore). Le Portail national d'informations pour les personnes âgées et leurs proches, porté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), propose en ligne une liste de solutions pour vivre à domicile avec un handicap visuel [4], à un âge avancé.

Le chien guide, une aide à l'autonomie

Face à ces difficultés et en particulier celles liées à la mobilité, à l'autonomie et au lien social, **le chien guide est une aide précieuse** [5], telle que définie par les personnes déficientes visuelles qui en bénéficient : *« Avec Mega mes déplacements sont beaucoup plus fluides, je me laisse totalement guider » - Tiffany, maîtresse de Mega.*

À l'occasion de cette nouvelle Journée internationale des personnes handicapées, il est important de rappeler que l'inclusion des personnes handicapées n'est pas encore atteinte et reste un objectif à poursuivre.

* Improving healthcare access for people with visual impairmentand blindness [6] Cupples, M., Hart, P., Johnston, A., & Jackson, A. J. (2012). BMJ (Clinical research ed.).

URL source:https://www.chiensguides.fr/actualites/journee-internationale-personnes-handicapees-et-handicap-visuel

Liens
[1] https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals [2] https://www.who.int/publications/i/item/9789241516570 [3] https://www.chiensguides.fr/node/1266 [4] http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/vivre-a-domicile-avec-une-maladie-ou-un-handicap/vivre-domicile-avec-un-handicap-visuel [5] https://www.chiensguides.fr/node/411 [6] https://core.ac.uk/reader/10070814?utm_source=linkout